



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du vendredi 29 mars 2019

Direction Générale Adjointe RESSOURCES  
PROSPECTIVE  
Direction Finances

Référent : Alain DALMASSO

Rapporteur : M. André-Luc SEITHER

**OBJET : DCM N°11-8 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Commissions :

La Loi fait obligation aux Services Publics Industriels et Commerciaux d'assurer, par une comptabilité autonome, leur équilibre financier.

En conséquence après avoir soumis à votre appréciation le Budget Primitif de la Ville, Monsieur le Maire vous demande de bien vouloir examiner le projet de Budget Primitif du Service Assainissement qu'il a dressé pour 2019 dans le respect de l'article L. 2224-1 du Code général des Collectivités territoriales relatif à l'équilibre budgétaire et qu'il vous est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente.

APRÈS AVOIR EXAMINE, chapitre par chapitre, ce document budgétaire,  
CONSIDERANT que les sections d'investissement et d'exploitation s'équilibrent en dépenses et en recettes,

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- **DE PROCEDER** au vote chapitre par chapitre suivant le détail ci-annexé ;
- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2019 du Service Assainissement ;
- **D'ARRETER** ainsi qu'il suit la balance générale du budget :

EXPLOITATION	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
DEPENSES	6 155 476,64	1 689 000,00	7 844 476,64
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>6 155 476,64</b>	<b>1 689 000,00</b>	<b>7 844 476,64</b>

RECETTES	6 238 950,00	663 000,00	6 901 950,00
R 002 RESULTAT REPORTE	942 526,64		942 526,64
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>7 181 476,64</b>	<b>663 000,00</b>	<b>7 844 476,64</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>TOTAL</b>
DEPENSES	7 140 584,25	963 000,00	8 103 584,25
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>7 140 584,25</b>	<b>963 000,00</b>	<b>8 103 584,25</b>

RECETTES	4 640 000,00	1 989 000,00	6 629 000,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	1 474 584,25		1 474 584,25
AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>6 114 584,25</b>	<b>1 989 000,00</b>	<b>8 103 584,25</b>

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*